



# Lettre mensuelle N°48 - avril 2025

## Informations communales

Enquête Publique RN 147 mise à 2x2 voies

Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral en date du 20 février 2025, il sera procédé à une enquête publique unique d'une durée de trente-et-un jours (31 jours) consécutifs, du lundi 24 mars 2025 à 9h au mercredi 23 avril 2025 à 12h00, au sujet de la demande d'autorisation environnementale et de la demande de permis d'aménager déposés par le DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine relatives au projet d'aménagement de la RN147 (mise 2x2 voies) au nord de Li-moges à Nioul et à Couzeix.

Un exemplaire du dossier de suite en support papier comprenant les informations environnementales sera déposé au mairie de Nioul (sans les documents relatifs à la demande de permis d'aménager) et sera à disposition pendant toute la durée de l'enquête, afin que toutes parties ayantes connaissance puissent en prendre connaissance et être entendues.

Le dossier d'information sera consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-projet-rue-st-pierre-environnementale-et-1418.html>
- sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Vienne : <http://www.haute-vienne.gouv.fr/consultation-enquete-publique>
- à la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne - La Poste - 22 rue des périberts 87000 Li-moges (2x2 voies).

Le maître d'ouvrage à l'adresse non mobile sera durant un mois de Nioul et Couzeix, pendant toute la durée de l'enquête et sera à disposition du public qui pourra y consigner ses observations et ses propositions de modifications par écrit, à l'adresse : M. Pierre COGNET, 14 rue Arthur Rimbaud - 87000 Li-moges.

par correspondance à l'adresse de Nioul (à recevoir de mardi à jeudi de 9h à 17h) : M. Pierre COGNET, 14 rue Arthur Rimbaud - 87000 Li-moges ; à l'adresse de Couzeix (à recevoir de mardi à jeudi de 9h à 17h) : M. Pierre COGNET, 14 rue Arthur Rimbaud - 87000 Li-moges ;

ou sur un site internet comportant un registre dématérialisé accessible au public par le maître d'ouvrage, à l'adresse : <http://www.haute-vienne.gouv.fr/consultation-enquete-publique>

Les observations transmises par écrit ou par voie électronique, doivent être déposées dans les délais et dans les conditions indiquées ci-dessus. Toute observation, faite après ces délais, sans document justificatif, sera prise en compte après la clôture de la présente enquête et pourra ne pas être prise en considération.

Des informations concernant d'autres demandes autorisées de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Service déplacements, infrastructures et transports - 14 rue Arthur Rimbaud - 87000 Li-moges sont disponibles.

M. Bernard DELAUNE, conseiller de chambre régionale des comptes, en retraite est désigné en qualité de président de la commission d'enquête et M. Pierre COGNET, ingénieur agronome et Mme Anne LAPLAUD, géographe, ingénieure en politique publique sont désignés comme membres titulaires de la commission d'enquête. Dans le cadre de la procédure d'enquête, ils recevront le public en mairie de Nioul et Couzeix, les jours et heures indiqués ci-dessus :

- lundi 24 mars 2025 de 9h à 12h - Mairie de Nioul
- mardi 25 mars 2025 de 9h à 12h - Mairie de Couzeix
- samedi 12 avril 2025 de 9h à 12h - Mairie de Nioul
- mercredi 16 avril 2025 de 14h00 à 17h00 - Mairie de Couzeix
- mercredi 23 avril 2025 de 14h30 à 17h00 - Mairie de Couzeix

À l'issue de l'enquête, les citoyens susceptibles d'être concernés par une autorisation environnementale et un permis d'aménager seront convoqués à rencontrer ou un refus, par le maître d'ouvrage.

Dans un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale, intéressée pourra proposer, dans le cadre du rapport et des conclusions des commissaires enquêteurs sur les mairies de Nioul et Couzeix ou s'en adresser directement à la préfecture. Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront également disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans la Haute-Vienne et le document d'avis de l'enquête sera également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans la Haute-Vienne (<http://www.haute-vienne.gouv.fr/consultation-enquete-publique>).

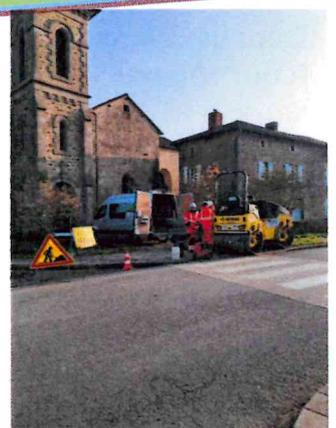
Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral en date du 20 février 2025, il sera procédé à une enquête publique unique d'une durée de trente-et-un jours (31 jours) consécutifs, du lundi 24 mars 2025 à 9h au mercredi 23 avril 2025 à 12h00, au sujet de la demande d'autorisation environnementale et de la demande de permis d'aménager déposés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine relatives au projet d'aménagement de la RN147 (mise 2x2 voies) au nord de Li-moges.

**Une permanence des commissaires enquêteurs se fera le samedi 12 avril de 9h à 12h dans la salle du Conseil Municipal de Nioul.**

### Travaux



Les travaux de la rue du stade ont fait l'objet d'une reprise suite à des malfaçons sur la partie haute de la rue liées à une mauvaise qualité de goudron.





## 1<sup>er</sup> avril et lundi de Pâques

Le 1<sup>er</sup> avril est une date qui amuse tout le monde (avouez-le, même vous les parents !). La tradition du **poisson d'avril** remonte à des siècles en arrière et ses origines sont assez floues.

Aujourd'hui célébrée dans le monde entier, son origine remonte au 16<sup>ème</sup> siècle en France. Selon la légende, elle serait née de la décision du roi Charles IX de changer le calendrier et de déplacer le début de l'année au 1<sup>er</sup> janvier.

Certains auraient continué à s'offrir des cadeaux et présents de nouvel an le 1<sup>er</sup> avril. Peu à peu, ces cadeaux se seraient transformés en canulars, en **blagues**, puis en **poissons d'avril** accrochés dans le dos des distraits !

Le lundi de Pâques est le lendemain du jour de Pâques. La fête de Pâques étant mobile, sa date est variable. En 2024, c'était le 1<sup>er</sup> avril et, en 2025, ce sera le 21 avril. Ce jour est férié dans plusieurs pays.

### Les prévisions d'avril

### ANIMATIONS

Venez  
Nombreux

**CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES**

Dimanche 20 Avril  
A Partir de 11h  
âge maximum 10 ans  
Brunch à Volonté 15€  
réservation obligatoire  
07.66.78.75.50

Bar et Restaurant  
**Le 147**

### A.S. JUDO ST. JOUVENT/CHAMBORÊT

REPAS DANSANT Samedi 12 Avril 2025

19 H 00 Salle des Fêtes de Saint-JOUVENT

Les judokas, dirigeants et professeurs seraient honorés de votre présence ainsi que celle de vos amis à cette soirée.

### MENU

#### KIR CHAMPENOIS

Salade composée  
Poulet basquaise  
Gratin Dauphinois  
Fromages  
Dessert  
(Gâteau chocolat)  
Vins -Café

### TARIF

Gratuit Licencié de moins de 12 ans  
12,00 € Licencié + de 12 ans  
Non Licenciés :  
Gratuit Moins de 5 ans  
10,00 € Enfant de 5 à 12ans  
15,00 € Adultes et enfants + de 12 ans

### L'agenda d'avril

Mardi 1er avril

Samedi 5 avril

Dimanche 6 avril

Jeudi 10 avril

Samedi 12 avril

Jeudi 17 avril

Du 19 avril au 3 mai

Dimanche 20 avril

Lundi 21 avril 2025

Journée internationale de la Blague

Petit Déjeuner citoyen à 9h30 à la salle des mariages

Marché mensuel avec chasse aux œufs à 11h

Conseil Municipal à 19h à la salle polyvalente

Repas organisé par le judo à la salle polyvalente

PIMMS Mobile sur le parking du monument aux morts de 9h30 à 11h30

Conseil Communautaire à 18h à Saint-Léger-La Montagne

Vacances scolaires de printemps

Chasse aux œufs de Pâques au restaurant le 147

Lundi de Pâques



Téléphone mairie : 05 55 75 81 01

mail : [contact@saintjouvent.com](mailto:contact@saintjouvent.com)

Site internet : [www.saintjouvent.com](http://www.saintjouvent.com)



[www.facebook.com/StJouvent](http://www.facebook.com/StJouvent)